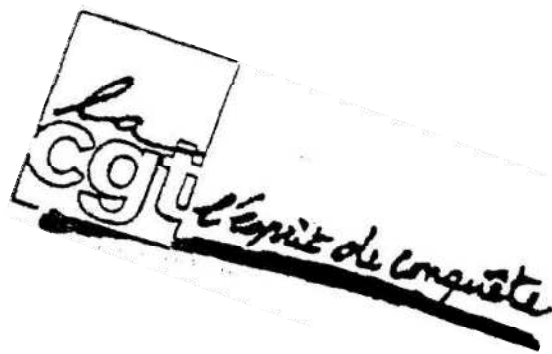


Le journal des MUNICIPAUX DE BOURGES

Publication du syndicat CGT de la Ville de
BOURGES Celui qui se bat peut gagner,
Celui qui ne se bat pas a déjà perdu



LES MISEREUX DE LA VILLE DE BOURGES

IAT ADDITIONNELLE (prime aux mérites)
16,66 € mensuel (brut)

Tout juste de quoi acheter une baguette par jour et de plus, il faudra le «mériter son pain» et oui ! Elle sera décomposée en deux parties de 100€.

- La première part sera liée à la **présence assidue** de l'agent, avec une pénalité de 3,3 % par jour d'absence, Un conseil : ne tombe jamais malade et soit très docile, ainsi tu pourras apprécier encore longtemps le goût du pain.
- la seconde sera liée à la **manière de servir** !

Comme vous le savez, la CGT revendique, à chaque négociation salariale au niveau national, un ensemble de propositions précises et chiffrées, communes aux trois versants de la Fonction publique : la **revalorisation** du point d'indice, les grilles indiciaires, les indemnités kilométriques, les remboursements domicile-travail, l'indemnité de résidence, le supplément familial de traitement par enfants, le régime indemnitaire.... **L'intégration** de toutes les **primes** existantes dans le traitement indiciaire de base (celles-ci ne comptant pas dans le calcul de la retraite. Propositions CGT rendues publiques le 2 juillet 2008.

Nos propositions n'ont absolument rien à voir avec ce que nous propose le soit disant Président du pouvoir d'achat de tout les français, Nicolas Sarkozy, qui ne souhaite que l'instauration du salaire au mérite.

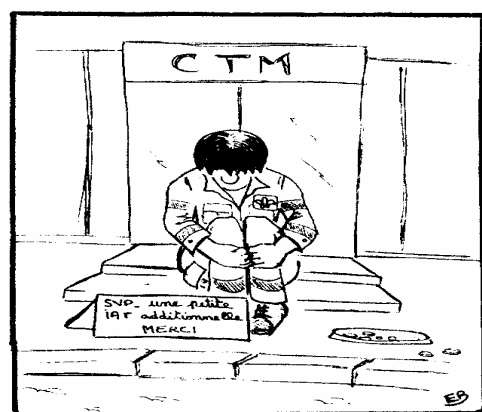
Les chiffres parlent d'eux-mêmes : + 0,8 % prévus pour les traitements en 2008, alors que l'inflation pour 2008 est à ce jour de 3,50% prévisions INSEE). Ensuite : 0,8 en 2009 ; 0,5 % en 2010 et 0.5 % en 2011).

M. le maire qui est notre employeur peut mieux faire pour palier aux carences concernant notre pouvoir d'achat dû à un traitement indiciaire stagnant depuis trop longtemps, aucune loi ne lui interdit.

Localement, l'IAT ADDITIONNELLE peut augmenter considérablement, les textes concernant les IAT prévoyant un coefficient pouvant aller de 1 à 8.

AUGMENTER LES SALAIRES
De manière significative et tout de suite,
C'EST NECESSAIRE, INDISPENSABLE ET POSSIBLE.
NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE.
AGISSONS TOUS ENSEMBLES !

Jean Paul Romeuf



EMPLOI PRECAIRE / NON TRAVAIL DURABLE/ OUI

L'avenir n'est pas à l'insécurité sociale mais dans la résorption des emplois précaires. Le 19 juin notre **syndicat CGT** a invité à une réunion, tous les collègues en contrat avenir et CAE, afin de débattre ensemble sur leur avenir qui leur paraît de plus en plus incertain, dans la mesure où un certain nombre d'agents arrivés en fin de contrat ont été remerciés.

Pourtant, Monsieur le Maire s'était engagé lors de réunion de services à ne pas les laisser dans une telle situation.

Il a donc été convenu d'un certain nombre d'actions, entre autre : **informer le personnel** par un tract pétition ; à ce jour déjà plus de 200 signatures. Un courrier a été adressé à M. le Maire lui faisant part de notre étonnement concernant les méthodes utilisées pour résorber la précarité ainsi qu'une demande d'audience et la remise de la pétition afin d'éclaircir la situation de nos collègues.

AFFAIRE À SUIVREen attendant le rendez-vous, ceux qui désirent signer la pétition peuvent encore le faire

SOYONS TOUS SOLIDAIRE

LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU TRAVAIL ?

Le développement durable a pour objectif d'améliorer le cadre et la qualité de vie, ceci en améliorant les conditions de travail. Malheureusement, nous constatons une dégradation importante de celle-ci, voire inquiétante pour le bien être et la santé des agents.

Il faut avant toutes choses pour y parvenir, combattre les dangers et agressions de l'environnement du travail (ex : surcharge de travail, fiche de poste non-conforme avec le travail effectué, mauvaise ambiance dans les services, emplois précaires, méthodes managériales destructrices voir harceleuses dans certain cas, etc.). Ce qui aboutit inévitablement à une démotivation et rend impossible toute action que l'homme doit mener pour construire un développement durable optimal.

L'Homme N'EST IL PAS AU CŒUR DE TOUTES ACTIONS ? NE FAIT-IL PAS PARTIE INTEGRANTE DE LA NATURE ?

Oui à notre connaissance, alors prenons soin de nous et faisons en sorte de nous faire respecter dans notre travail.

A la **CGT des municipaux** nous voulons que soit mis en place un collectif de travail tripartite (élu, DRH et syndicats) afin de réfléchir ensemble sur le moyen préventif à mettre en place pour que cesse cette souffrance inacceptable et qui ne fait que s'accroître, ce qui confirme les résultats de notre enquête sur les conditions de travail (3eme trimestre 2007).

Notre syndicat CGT reste à votre écoute pour tous les problèmes concernant l'environnement au travail pouvant nuire à la dignité de chacun, vous pouvez prendre contact au : 02-48-57-82-47 permanences tous les lundis au local svndical 3^{ème} étage – mairie de Bourges.

RGPP c'est quoi ?

(Régression générale des pouvoirs publics)

Un livre blanc sur la Fonction Publique loin d'être neutre !!!

Généraliser les contractuels de droit privé «aux côtés» des fonctionnaires. Réformer profondément la rémunération en **étendant le salaire au mérite**. Faciliter le licenciement pour insuffisance ou concernant les agents devenus «inemployables». **Allonger la période de stage** sans certitude de titularisation. **Supprimer le concours interne** au profit des seuls jurys. **Externaliser les services publics** territoriaux, notamment pour les missions de nature matérielle ou logistique...

Voilà quelques-unes des recommandations du **Livre Blanc** qui a été remis au ministre du Budget Eric Woerth. Ce Livre Blanc doit donner lieu à un **projet de loi de réforme de la Fonction Publique**, étape supplémentaire à la RGPP dans la **liquidation de la Fonction Publique** et en droit fil de la «révolution culturelle» prônée par Nicolas Sarkozy. Soyons clairs :



C'est tout à la fois la **casse du service public**, la **disparition du statut**, la **gestion à la tête du client** (ou à la carte politique) dont il s'agit !!! Notre environnement au travail devrait être un lieu d'épanouissement et de solidarité, alors qu'au contraire il développe l'individualisme des agents, nourrit les jalousies, les rancœurs, les mauvaises conditions de travail et la mal vie et entretient la division. Seuls les employeurs en tireront les bénéfices.

Il est grand temps de sortir le «chiffon rouge» pour s'opposer à la RGPP et au Livre Blanc. **Mobilisons nous pour revaloriser les missions de service public ainsi que le statut des agents de la fonction publique territorial avec une réelle revalorisation des grilles indiciaires et ainsi obtenir un pouvoir d'achat qui permette de vivre décemment. Imposons un véritable plan de titularisation pour résorber enfin la précarité.**

ENSEMBLE NOUS POUVONS CHANGER LES CHOSES

ACTION ! LA COLERE MONTE CHEZ LES MUNICIPALUX

A l'appel du syndicat **CGT des municipaux**, les agents ont répondu massivement lors du débrayage du 23 mai. Le rendez vous était fixé dans le hall de la mairie. Les élus **CGT** ont pris la parole relayant au porte-voix la grogne qui monte dans les rangs du personnel municipal depuis trop longtemps. Elle motivait ce débrayage de 55 minutes, en prélude à la CAP, programmée dans l'après midi à l'ordre du jour de laquelle devaient être traités les avancement et les promotions des agents. Nos revendications dénonçaient l'insuffisance des promus basé sur des ratios d'avancement fixés arbitrairement par le Maire. LA **CGT** s'est également exprimée sur des critères très contestables de l'IAT. Au-delà de ces questions financières, nous avons dénoncé le climat pesant, régnant au sein de la mairie, et concernant la nouvelle méthode de management mettant sous pression permanente les agents de toute catégorie, A, B ou C, suite à l'enquête faite par le **syndicat des municipaux CGT** fin 2007.

Un débat très vif n'a pas tardé à s'instaurer entre le personnel et la direction générale de la mairie qui n'a visiblement pas apprécié notre visite. Ces actions font suite au dernier congrès du syndicat. Un congrès marqué par une réflexion très approfondie sur la situation sociale, se traduisant par l'élaboration d'un projet revendicatif. L'actualité nous a bien entendu amenés à évoquer les enjeux de la situation sociale. Il a été décidé également de proposer aux agents de débrayer le jour du tableau d'avancement de grade et promotions. (Avancements, primes au mérite, conditions de travail, RGPP,) les 25 membres de la commission exécutive, élus lors du congrès, ont procédé à l'élection des nouveaux responsables syndicaux et se sont engagés à être plus offensifs dans les actions à venir ainsi que de développer la syndicalisation lors de la campagne des élections professionnelles.

Nouvelle direction du syndicat :

Secrétaire général : **Romeuf Jean-Paul**

Secrétaire Adjoint : **Ranchin Martine – Couturier Johnny**

Trésorier : **Cabanne Bruno**

Quelle est la place des jeunes dans la CGT ?

La CGT a toujours recherché la façon dont elle pouvait mieux accueillir les jeunes afin de les écouter, de les informer, de prendre en compte leurs problèmes spécifiques et de leurs permettre de prendre leurs places dans la **CGT**. C'est dans ce but que notre organisation a mis en place une structure appelé « **Jeunes CGT** » qui coordonne l'activité jeunes dans la **CGT** pour élaborer et porter les revendications des jeunes par l'intermédiaire de Collectif jeunes aussi bien fédéraux (comme les cheminots) que territoriaux (département,...).

AGISSONS POUR NE PLUS SUBIR

Le collectif des jeunes CGT

Johnny COUTURIER

INVITATION JEUNES CGT

Nous constatons tous les jours l'importance de la mobilisation face à un gouvernement s'acharnant à détruire un à un tous les acquis que nos parents et grands parents ont obtenus après de longues luttes.

Rappelons également les discours de notre Président des réformes « lorsqu'il y a grève, plus personne ne s'en rend compte ». "**La grève sert-elle à quelque chose ?**" **OUI !** : En travaillant, tu rapportes de l'argent à ton entreprise et souvent à de gros actionnaires. Les collectivités ont intégré la notion de rentabilité. Lorsque tu fais grève, tu perds 1/30ème de ton salaire/jour de grève, or tu peux gagner beaucoup plus sur le long terme (augmentation de salaires, améliorations des conditions de travail...).

De plus, la solidarité peut limiter les pertes salariales. Par ailleurs, il existe d'autres formes de luttes, qui devraient être utilisées avant la grève (négociations, pétitions, rassemblements, action juridique...) Les modalités de lutte doivent être adaptées à l'ampleur de la revendication ou de l'objectif. Les syndicats n'appellent pas à la grève par plaisir mais bien parce que toutes les tentatives de dialogue social n'ont pas eu lieu ou ont échoué. Les grands acquis sociaux tels que les congés payés, l'augmentation massive des salaires, sont le fruit de grèves massives (1936, 1968, ...)

L'objectif principal actuel est de diviser les salariés pour mieux régner, engraisser les pontes capitalistes, au détriment des jeunes en augmentant la précarité et toutes les difficultés sociales : voir la dernière loi concernant les chômeurs.

Le nombre fait la force ! Il y a plus d'idées dans un grand nombre de têtes que dans une seule. Alors quelle que soit votre collectivité, établissement public ou privé, secteur professionnel, grade ou catégorie, homme ou femme, quel que soit votre contrat ou votre situation et afin de réfléchir ensemble aux moyens de se défendre contre les mauvais coups, la CGT-JEUNES t'invite à un débat public le :

Mercredi 17 septembre 2008 à 19h15 A l'Union Locale

**1^{er} étage - 5 boulevard Clemenceau
18000 BOURGES**

**Réunion ouverte à toutes celles et à tous ceux qui veulent s'informer pour la défense de leurs droits
Pour de nouvelles conquêtes sociales, exigeantes et ambitieuses**

Elections professionnelles

CAP - CTP – CHS

Le 6 novembre 2008,

Vous allez voter pour élire vos représentants aux Commissions Administratives Paritaires (CAP), au Comité technique Paritaire (CTP), au Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS).



Pour :

- ★→ Votre statut
- ★→ Votre déroulement de carrière
- ★→ Votre Formation professionnelle
- ★→ Vos conditions de travail
- ★→ Votre santé au travail
- ★→ L'organisation du temps de travail

Pour de nouvelles conquêtes sociales,

Le 6 novembre 2008

Le vote CGT, un vote porteur d'avenir.